

# Insertion & emploi



Législatives 2022

Le 17 mars 2022, alors qu'Emmanuel Macron tenait une conférence de presse au cours de laquelle il présentait les grandes lignes de son programme en vue de sa réélection, le président-candidat s'est félicité d'un taux de chômage « le plus bas depuis quinze ans ».

Selon les derniers chiffres de l'[Insee](#), le taux de chômage en France a en effet reculé de 0,6 point au quatrième trimestre 2021 pour concerner 7,4 % de la population active (2,2% pour les chômeurs de longue durée). Il reste cependant à un niveau élevé.

La baisse du taux de chômage cache par ailleurs plusieurs réalités :

- les 1,9 million de personnes exclues des chiffres du chômage car elles ne correspondent pas aux critères définis par le Bureau International du Travail (BIT) : elles sont au chômage de manière transitoire ou éloignées de l'emploi pour des raisons personnelles (maternité, invalidité...)
- l'émergence d'une nouvelle forme de précarité : l'explosion du travail à la tâche et notamment de l'auto-entrepreneuriat, un statut connu pour son instabilité, sa faible rémunération et sa vulnérabilité
- l'accroissement du recours aux contrats courts : en 2017, 30% des CDD ne durent qu'une seule journée\*

De surcroît, l'évolution actuelle du taux de chômage est loin de se traduire automatiquement par une baisse de la pauvreté. Au contraire, selon une étude de l'Institut des politiques publiques (IPP) qui analyse les impacts redistributifs des mesures prises pendant les années Macron, si le niveau de vie de la population globale s'est amélioré de 1,59% - avec un effet très net sur les plus aisés - elles ont fait baisser celui des 5% les plus défavorisé(e)s qui sont les grands oubliés.

Il n'est par ailleurs pas garanti que le taux de chômage poursuive sa descente si l'on en croit l'Observatoire français des conjonctures économiques qui craint un ralentissement des créations d'emplois et une remontée du chômage, qui pourrait atteindre 8,2 % de la population active en fin d'année 2022.\*\*

Enfin, certaines personnes font face à davantage de difficultés dans l'accès à l'emploi, c'est par exemple le cas des personnes placées sous main de justice qui peinent à travailler ou à se former en détention et qui sont souvent victimes de stigmatisation une fois leur peine purgée. La situation est d'autant plus précaire pour les personnes étrangères en attente de régularisation à qui la loi française - dans l'incohérence la plus totale - interdit de travailler, les condamnant ainsi à vivre des aides reçues ou du travail au noir.

Afin d'aider les nombreuses personnes qui restent sur le bord du chemin, le Mouvement Emmaüs milite depuis sa naissance pour le développement d'activités et d'emplois, de qualité, éloignant de la précarité et s'inscrivant dans le cadre de la transition écologique et solidaire. L'activité a toujours occupé une place centrale chez Emmaüs, une activité économique qui est fondatrice du rapport des Groupes à l'accueil et à la manière dont chacune et chacun contribue à un projet collectif au service de la solidarité.

Emmaüs défend le fait que personne n'est inemployable et rappelle qu'obtenir un emploi est un droit inscrit dans la Constitution. Notre engagement s'est notamment traduit par la création de l'association « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) aux côtés d'ATD Quart Monde, le Secours Catholique, etc.

\* [DARES, CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? juin 2018](#)

\*\* [OFCE, Perspectives 2021-2022 pour l'économie française, octobre 2021](#)

# Insertion & emploi



Législatives 2022

En 2022, le Mouvement Emmaüs se mobilise aux côtés de ses partenaires pour faire du « droit à l'emploi pour toutes et tous » un incontournable des débats politiques. Emmaüs défend plus précisément les propositions suivantes :

## #1 Lutter contre le chômage de longue durée et proposer des parcours d'insertion de qualité

Afin de lutter contre le Chômage de Longue Durée, il est important de poursuivre le développement d'initiatives, complémentaires sur les territoires, comme l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), mais aussi d'augmenter le nombre de postes d'insertion. En effet, ces deux propositions permettent une pluralité de parcours, un accompagnement de qualité dans les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) ou des postes pérennes dans le cadre des Entreprises à But d'Emploi (EBE) et par conséquent une meilleure réponse aux besoins des personnes. Le développement de l'IAE, notamment des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) est important pour continuer à offrir des solutions aux publics les plus éloignés de l'emploi et pour lesquels un accompagnement et un soutien dans le temps sont nécessaires. Il faut continuer à défendre auprès de l'Etat la prise en compte d'autres indicateurs d'évaluation des parcours et sorties afin de valoriser le travail des structures qui permettent la résolution de nombreuses autres difficultés (logement, santé, addiction, endettement...) pendant le parcours d'insertion, là où l'accès à un emploi ou une formation n'est pas toujours possible pour autant au bout de 24 mois. Evaluer les structures sur les seules sorties en emploi ou formation risque de limiter la possibilité pour les structures d'accueillir des personnes qui ont des difficultés trop importantes. Il n'est pas acceptable qu'une politique publique d'insertion ne favorise pas le fait de s'adresser à l'ensemble des personnes et notamment celles qui pourraient en avoir le plus besoin. Pour cela, il faut consolider les moyens financiers dédiés aux SIAE, notamment aux ACI, pour pouvoir accompagner, de la manière la plus qualitative possible, les salariés en parcours.

Il faut également débloquer des moyens financiers pour accompagner au mieux les salarié(e)s en parcours, en permettant un accès à la formation encore trop complexe aujourd'hui. Il est nécessaire de :

- poursuivre l'investissement dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences de l'Insertion par l'Activité Economique (PIC IAE)
- ouvrir le Plan d'investissement dans les compétences des demandeurs d'emploi (PIC DE) aux salarié(e)s en Parcours Emploi Compétences (PEC), mais aussi en faciliter les conditions d'accès, notamment aux plus petites structures
- renforcer l'accès des SIAE à la formation (y compris celles de taille importante) en décomptant le nombre de salariés pour les SIAE de plus de 50 salariés pour l'accès aux fonds de la formation
- valoriser et développer de nouvelles techniques de formation, plus adaptées aux personnes, comme l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) et s'appuyer sur des équipes permanentes formées pour le mettre en œuvre

Pour les personnes de plus de 55 ans, durement frappées par le chômage de longue durée, le retour à l'emploi classique n'est parfois pas une option réaliste. Afin de proposer des solutions dignes aux personnes de plus de 55 ans qui sont au chômage, il est nécessaire d'aller encore plus loin que le CDI inclusion en proposant à nouveau le CDI solidaire. Une fin de parcours d'insertion 3 ou 4 ans avant l'acquisition des droits à la retraite a des conséquences désastreuses pour ces personnes et un coût bien plus important pour les finances publiques. Aussi, ouvrir la possibilité de contractualiser des CDI solidaires conventionnés IAE permettrait de prolonger l'emploi des seniors sur leur territoire et de les accompagner jusqu'à leur retraite sans leur faire subir une nouvelle période de chômage de longue durée. L'aide au poste sera non dégressive et sera fonction de l'outil d'insertion dans lequel le salarié(e) est embauché.

# Insertion & emploi



Législatives 2022

## #2 Développer des solutions adaptées aux publics les plus éloignés des parcours d'insertion

La vocation d'Emmaüs de « servir le plus souffrant » s'incarne pleinement dans le développement de solutions que portent le Mouvement depuis plusieurs années. C'est le cas d'Emmaüs Défi qui a expérimenté les programmes Premières Heures et Convergence visant à lutter contre la très grande exclusion et qui sont maintenant déployés à l'échelle nationale. Lenjeu sera de pérenniser et essaimer ces outils.

L'accès des personnes placées sous main de justice à des parcours d'insertion est encore trop complexe, il n'existe que trop peu de solutions. Il faut poursuivre le développement des ateliers chantiers d'insertion dans les établissements pénitentiaires, ainsi que de la mesure de placement à l'extérieur, telle que mise en place dans le cadre de l'essaimage de la Ferme de Moyembrie, tout en sécurisant le modèle économique de ces différents dispositifs.

Enfin, aujourd'hui, une personne exilée en attente de régularisation (après avoir déposé un dossier à la préfecture) n'a pas le droit de travailler, ce qui la contraint à vivre dans une grande précarité. Il nous semble donc nécessaire d'autoriser le travail et l'accès à un parcours d'insertion pendant la période d'attente.

Les Ateliers du Bocage



# Insertion & emploi



Législatives 2022



## Hier

- ▶ L'autonomie par l'activité est l'un des 4 piliers de notre Mouvement : pour Emmaüs, accueillir une personne en difficulté, c'est lui permettre de retrouver une place dans la société. A son arrivée dans une Communauté, un Comité d'amis ou une structure d'insertion, la personne est placée en position d'actrice d'un projet, qui mobilise ses compétences, en fonction de ses capacités.
- ▶ 2016 : Création de « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD), association dont Emmaüs France est membre fondateur. L'expérimentation a fait ses preuves sur 21 territoires et est aujourd'hui en cours d'élaboration dans 153 nouveaux territoires.
- ▶ 2019 : Aux côtés d'autres réseaux de l'IAE, Emmaüs France formule 42 propositions dans le cadre du Pacte Ambition IAE.
- ▶ 2019 : Création de Convergence France, une structure qui déploie les programmes Premières Heures et Convergence auprès des ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

## Aujourd'hui

Les Groupes Emmaüs innovent continuellement, tant dans la nature des activités d'insertion que dans le contenu de l'accompagnement social : développement d'activités d'insertion agricoles, créations design, mise à disposition de solutions de mobilité inclusives, travail sur l'accès au numérique... :

- ▶ 122 Communautés dont une dizaine portent des chantiers d'insertion
- ▶ Des Comités d'amis et des SIAE qui favorisent le développement d'emplois pérennes autant que possible : le Relais, les Ateliers du Bocage...
- ▶ 42 Comités d'amis employeurs de PEC, parmi lesquels 6 sont également des chantiers d'insertion
- ▶ 52 structures d'insertion : principalement ateliers, chantiers et entreprises d'insertion (ACI et EI)
- ▶ 4 Groupes bénéficient de l'agrément « organisme de formation »



Si vous souhaitez organiser un événement sur cette thématique, n'hésitez pas à solliciter **Marion-Ségolène Chemin Perraudin** (mscheminperraudin@emmaus-france.org - 06 59 28 62 26).